



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 15/11/2021

Affaire suivie par :

Audrey BILDSTEIN (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 44

Joanna BRUNELLE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 38

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 1er novembre au 14 novembre 2021

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

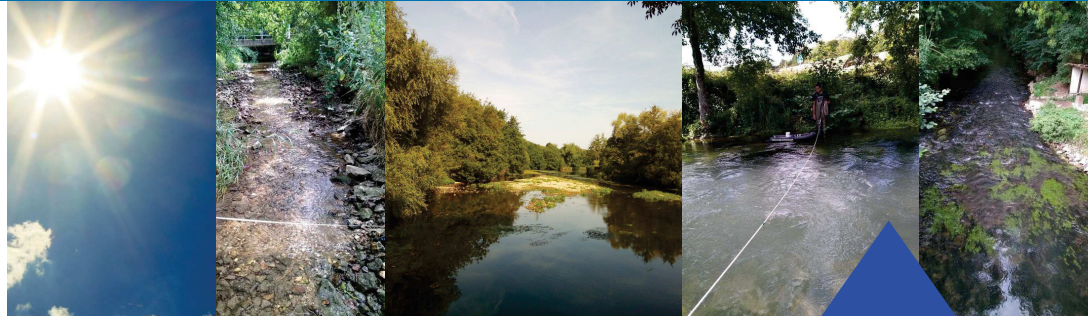
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 1er novembre au 14 novembre 2021

N°12

édité le 15/11/2021

Synthèse

Après une fin du mois d'octobre plutôt humide, les débits sont à la hausse début de novembre. L'absence de pluie qui a suivi a entraîné de nouveau une baisse lente des débits. Cependant, sur la première quinzaine de novembre, les débits restent au-dessus de ceux observés sur la dernière quinzaine d'octobre. Ceci explique la sortie de l'état de vigilance de la majorité des petites rivières.

Les prévisions météorologiques de la quinzaine à venir sont plutôt sèches. Les débits devraient avoir tendance à rester stables ou légèrement baisser.

Il s'agit du dernier bulletin complet de la saison 2021. Le dispositif est allégé avec uniquement le tableau des débits, tant que nécessaire. Le prochain tableau paraîtra le 30 novembre 2021.

Grandes rivières

Les pluies de fin octobre ont eu pour conséquence de rehausser légèrement les niveaux des grandes rivières. Une tendance à la baisse est de nouveau observée depuis l'arrêt des précipitations, depuis début novembre. **Les niveaux actuels restent bien supérieurs aux seuils de vigilance.**

Suite à un chômage sur le bief comprenant la station de Pont-sur-Yonne et à l'absence de données à la station de Gournay-sur-Marne, nous ne sommes pas en mesure de calculer un VCN3 sur la période.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Après une hausse des débits fin octobre et début novembre, l'ensemble des petites rivières sont de nouveau à la baisse en raison du temps plutôt sec observé. Les débits de base ont globalement été relevés, ce qui explique la sortie de vigilance du Grand Morin à Pommeuse, le Lunain à Episy, le Réveillon à Férolles-Atilly, l'Ysieux à Viarmes et la sortie de l'état d'alerte renforcée du Petit Morin à Montmirail. La Vanne à Pont-sur-Vanne reste cependant en état de vigilance.

Les prochains jours s'annoncent secs, les débits devraient continuer leur légère baisse.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 1 station en vigilance : Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

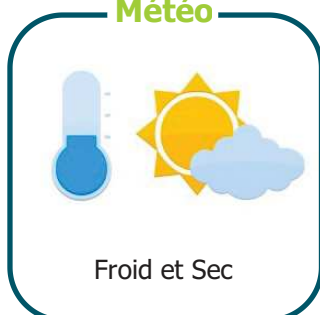
Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale, à l'exception de Mareil-le-Guyon qui atteint le seuil de vigilance.

Sur 7 piézomètres, on compte :

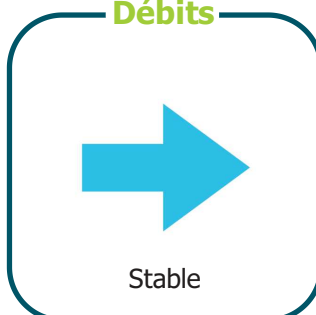
- 1 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Débits

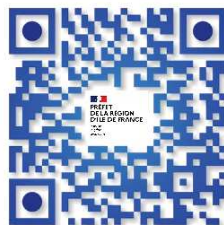


Nappes



Ceci est le dernier bulletin complet de la saison 2021. Par la suite, seul le tableau des débits sera publié toutes les deux semaines. Le prochain tableau paraîtra le 30 novembre 2021.

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 15/11/2021



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situations		Evolution	Indice de confiance
		V	A	AR	C		02/11	15/11		
Grandes rivières :										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	VCN3 manquant	60		-	
Oise	Creil	32	25	20	17	59 le 31/10/21	51		↗	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	129 le 01/11/21	103		↗	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	146 le 01/11/21	109		↗	
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	196 le 12/11/21	172		↗	
Seine	Vernon	170	131	113	100	297 le 12/11/21	270		↗	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	VCN3 manquant	34		-	
Petites rivières :										
Essonne	Boulancourt (**)	0,32	0,32	0,20	0,20	1,20 le 12/11/21	1,08		↗	
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	8,1 le 12/11/21	7,5		↗	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,58 le 12/11/21	2,1		↗	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	14,1 le 01/11/21	11,8		↗	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,38 le 01/11/21	0,30		↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,72 le 10/11/21	0,70		↗	
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,24 le 11/11/21	1,23		↗	
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,4 le 12/11/21	2,1		↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,33 le 01/11/21	0,28		↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,81 le 07/11/21	0,41		↗	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,40 le 11/11/21	0,31		↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,042 le 12/11/21	0,025		↗	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0,011	0,011	0,005	0,005	0,063 le 12/11/21	0,019		↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,66 le 05/11/21	0,50		↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,32 le 12/11/21	0,90		↗	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,54 le 11/11/21	0,48		↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00	3,20 le 31/10/21	2,87	V	↗	
Vouzic	Jufigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,27 le 11/11/21	1,22		↗	
Yerres	Courtomer [Paradis]	0,034	0,034	0,010	0,010	0,324 le 12/11/21	0,112		↗	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,17 le 11/11/21	0,128		↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,55 le 12/11/21	0,48		↗	
Stations non réglementaires (***) :										
Orge	Saint-Chéron [St-Evrault]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,22 le 10/11/21	0,17		↗	
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59	1,29 le 11/11/21	1,05		↗	

(*) débit corrigé par rapport au bulletin précédent suite à des jaugeages

(**) station gérée par la DREAL Centre

(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

V seuil de vigilance

A seuil d'alerte

AR seuil d'alerte renforcée

C seuil de crise

Evolution depuis le dernier

bulletin :

- Hausse ↗

- Stable →

- Baisse ↘

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).

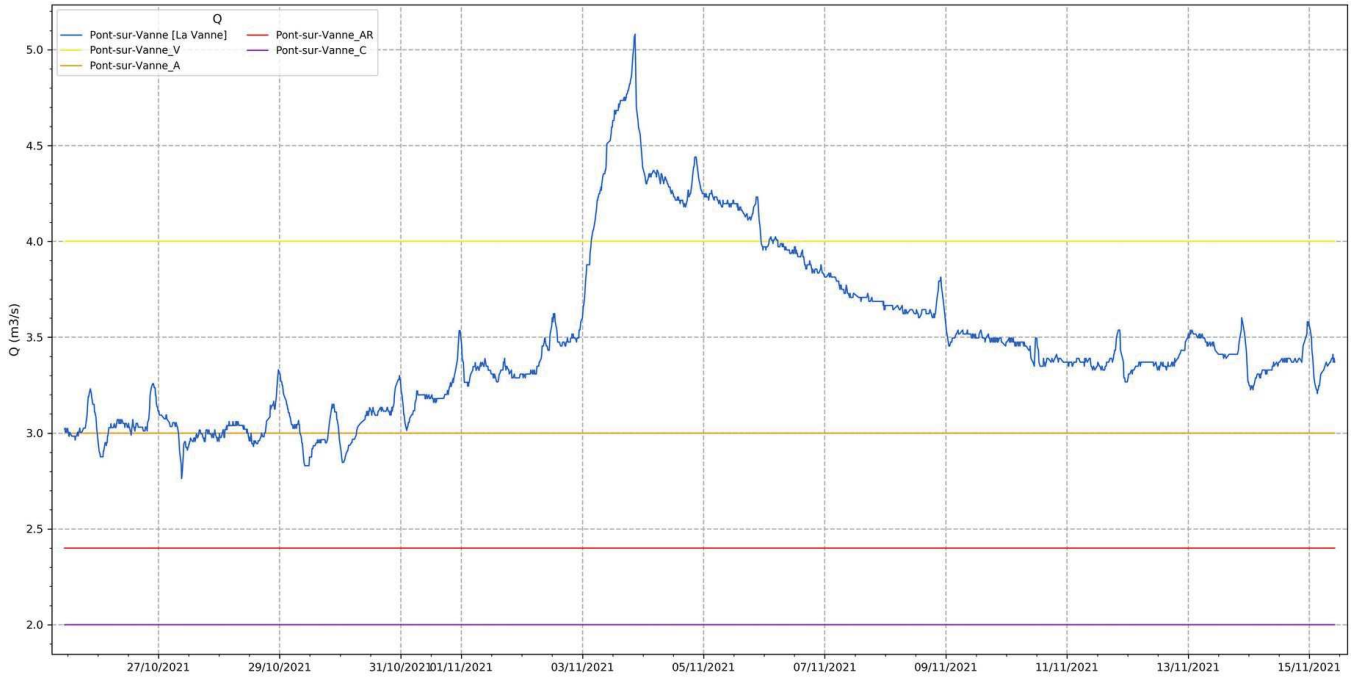
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers pour quelques stations représentatives

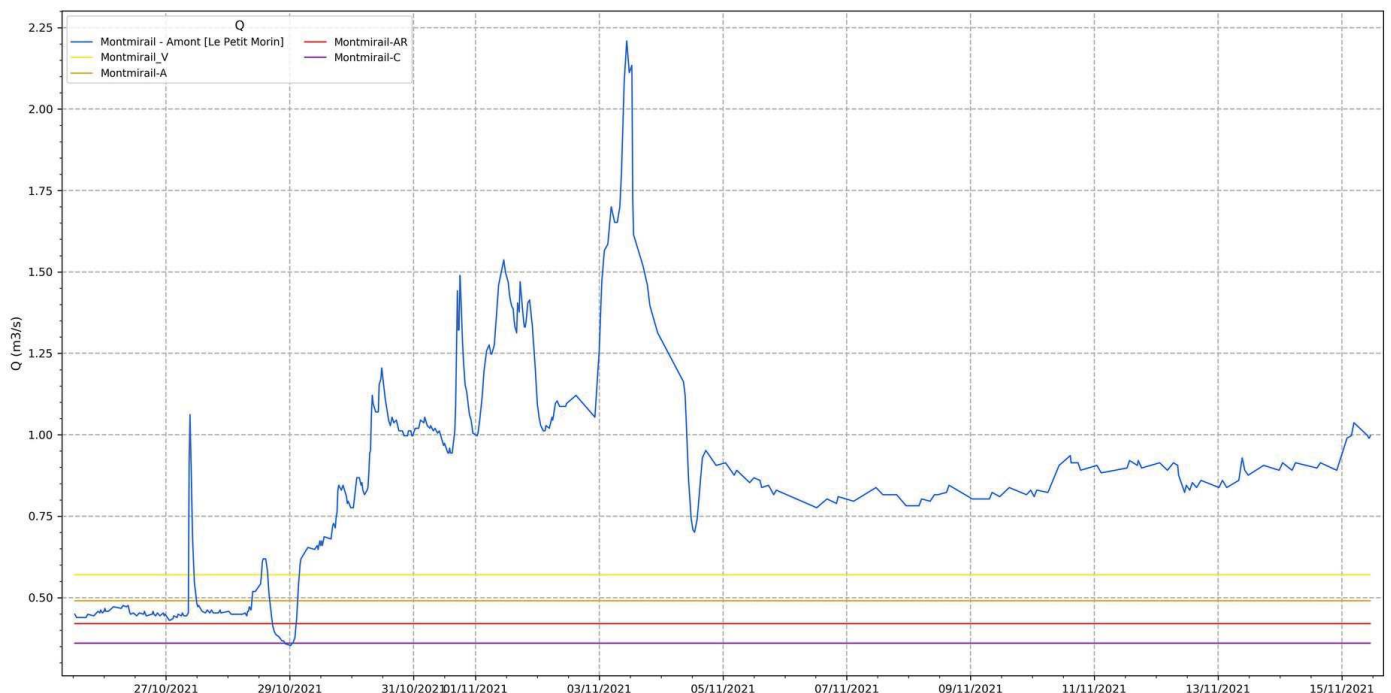
La Vanne à Pont-sur-Vanne

Après un court répit lié à quelques pluies fin octobre, les débits sont de nouveau en baisse et la station de Pont-sur-Vanne reste en alerte vigilance. Le tarissement est plutôt lent. L'absence des pluies prévues pour les jours à venir devrait maintenir cette tendance à la baisse.



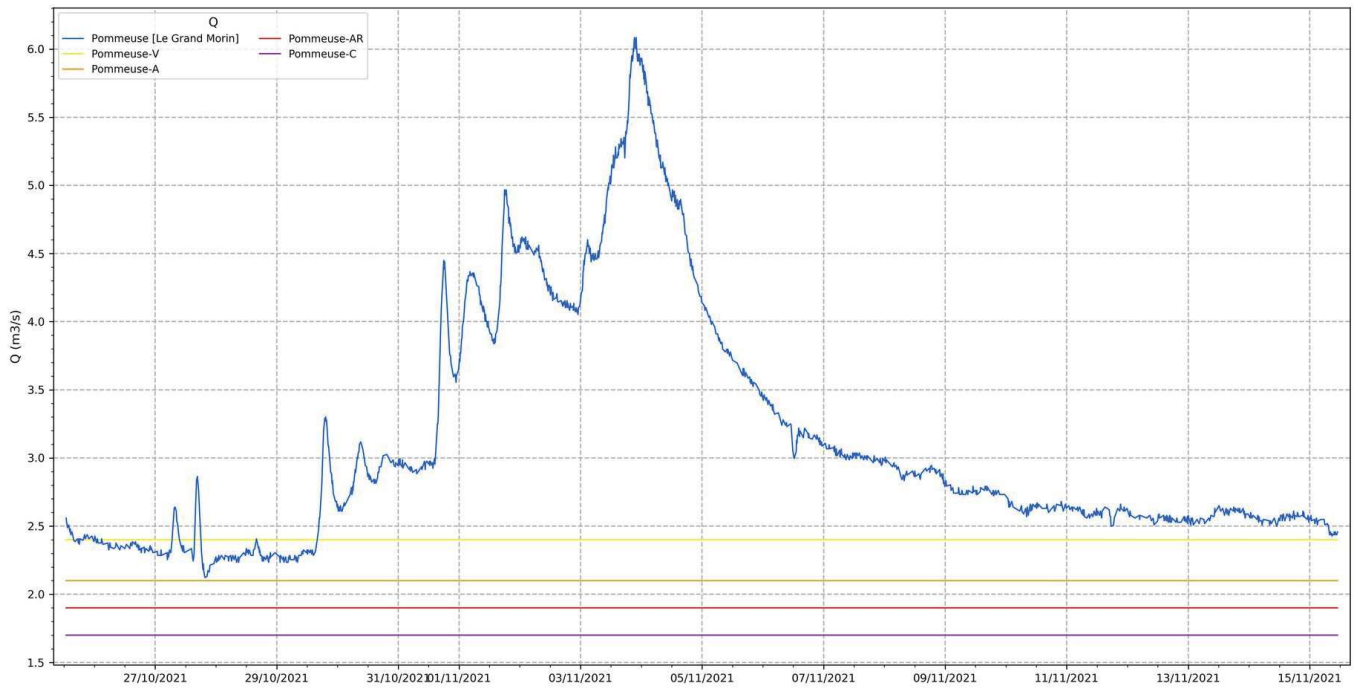
Le Petit Morin à Montmirail

Une hausse des débits a été observée sur le Petit Morin à Montmirail à la suite de quelques pluies de fin octobre. Depuis début novembre les niveaux se sont stabilisés bien au-dessus du seuil de vigilance de la station. Ceci explique sa sortie de l'état d'alerte renforcée. Aucune précipitation n'est annoncée pour la semaine à venir, cependant au regard de la tendance de la dernière semaine les débits devraient rester stables.



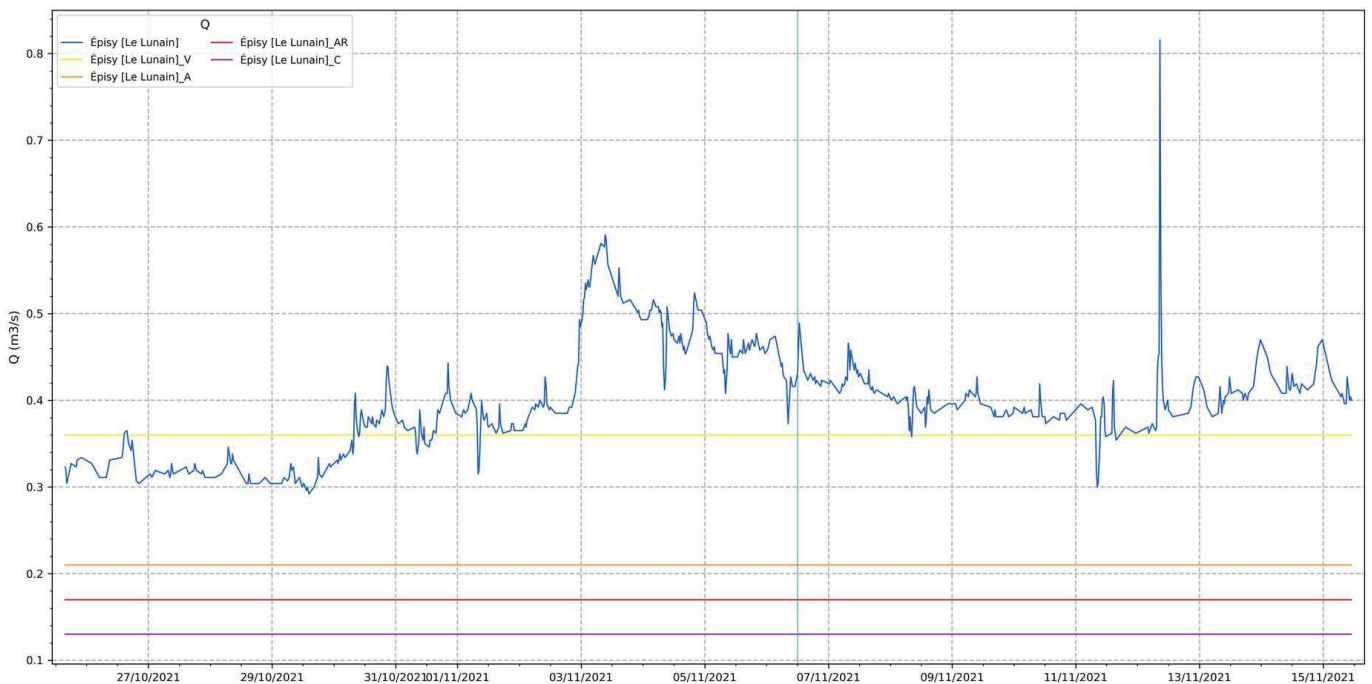
Le Grand Morin à Pommeuse

Les pluies de fin octobre ont entraîné la hausse des débits du Grand Morin à Pommeuse lui permettant de passer au-dessus du seuil de vigilance. Par la suite, le Grand Morin à Pommeuse a vu ses débits baisser pour se stabiliser juste au-dessus du seuil de vigilance. En l'absence de pluie dans les prochains jours, les débits pourraient encore baisser et franchir à nouveau le seuil de vigilance.



Le Lunain à Épisy (Lunain)

Le Lunain à Épisy est passé au-dessus du seuil de vigilance durant la quinzaine. Ses niveaux restent cependant juste au-dessus de son seuil de vigilance. Bien que le débit de base ait remonté avec les pluies de fin octobre, un nouveau franchissement de seuil est à surveiller avec l'absence de pluie prévue dans les jours à venir.



	Station	Seuils (m³/s)				N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	...
		V	A	AR	C	14/06	28/06	12/07	26/07	09/08	23/08	06/09	20/09	04/10	18/10	02/11	15/11	29/11	...
Grandes rivières :																			
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17												x		
Oise	Creil	32	25	20	17														
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32														
Seine	Alfortville	64	48	41	36														
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45														
Seine	Vernon	170	131	113	100														
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11												x		
Petites rivières :																			
Essonne	Boulangourt (**)	0,32	0,32	0,20	0,20														
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5														
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,3	2,2	2,2	2,2	2,3	2	1,8	1,8	2	1,94	2,15			
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6														
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13					0,32	0,29	0,31	0,34	0,32	0,3				
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27														
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71			1,05		1,06	1,05								
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0					1,6	1,5								
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15					0,25	0,25	0,25							
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36		0,48	0,52	0,54	0,47	0,47	0,43	0,45	0,43	0,42	0,41			
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,23	0,22	0,24		0,23	0,23	0,22							
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012		0,036									0,025			
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0,011	0,011	0,005	0,005						0,011								
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22														
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53			0,71			0,73	0,67							
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20														
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00	3,69	3,77	3,6	3,49	3,06	2,80	2,77	2,98	3,00	2,87	3,20			
Vouzize	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32														
Yerres	Courtomer [Paradis]	0,034	0,034	0,010	0,010														
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060			0,096		0,095	0,089*	0,092							
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22														
Stations non réglementaires (***) :																			
Orge	Saint-Chéron [St-Evrault]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,16	0,15	0,14	0,15	0,16	0,15	0,15							
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59						0,88	0,92	0,96						

	V	A	AR	C
V	3	5	3	7
A	0	1	0	0
AR	0	0	0	0
C	0	0	0	0

(*) débit corrigé par rapport au bulletin précédent suite à des jaugeages
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

Situation des nappes

Etat des piézomètres

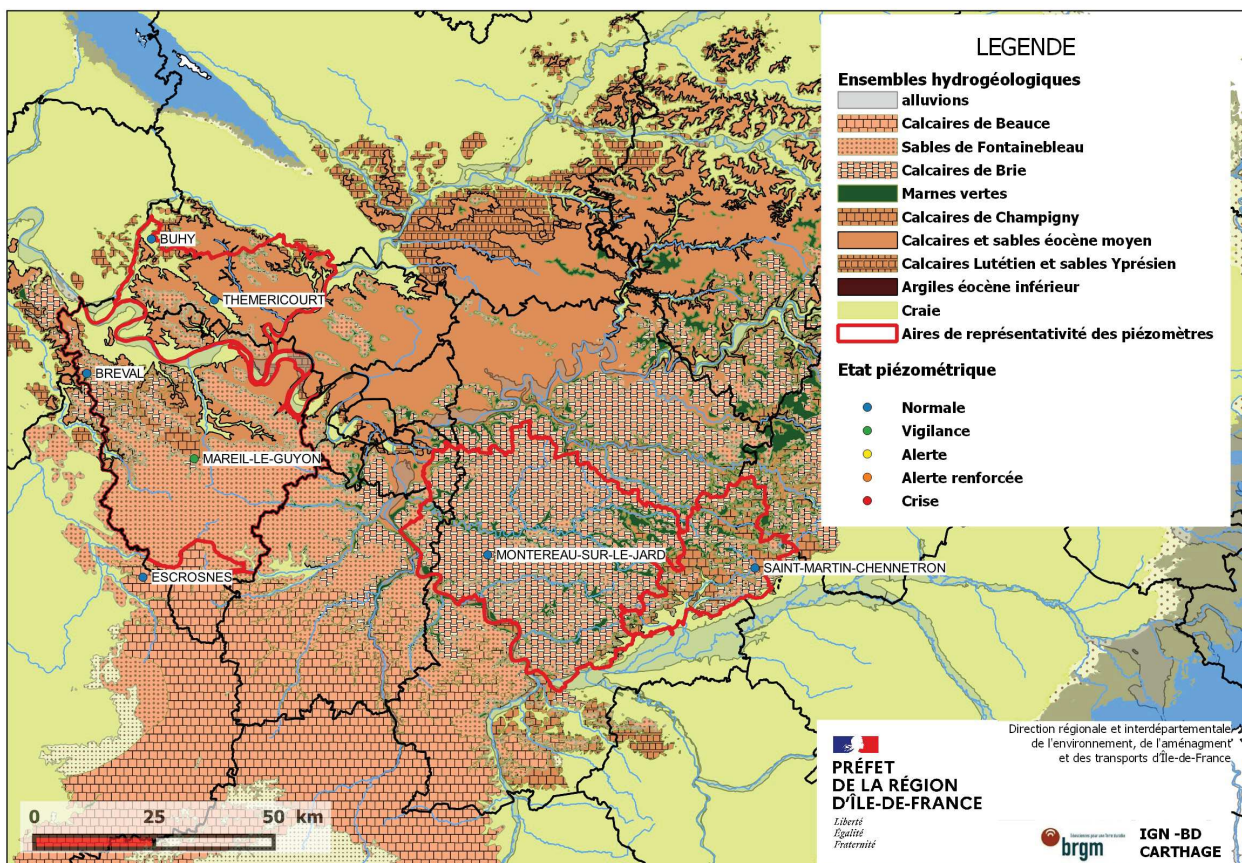
Tableau des tendances

La vidange des nappes se poursuit dans l'ensemble. Seul le piézomètre de Théméricourt présente une légère hausse au cours des dernières semaines.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	VIGILANCE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Escrosnes (craie sous couverture tertiaire)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

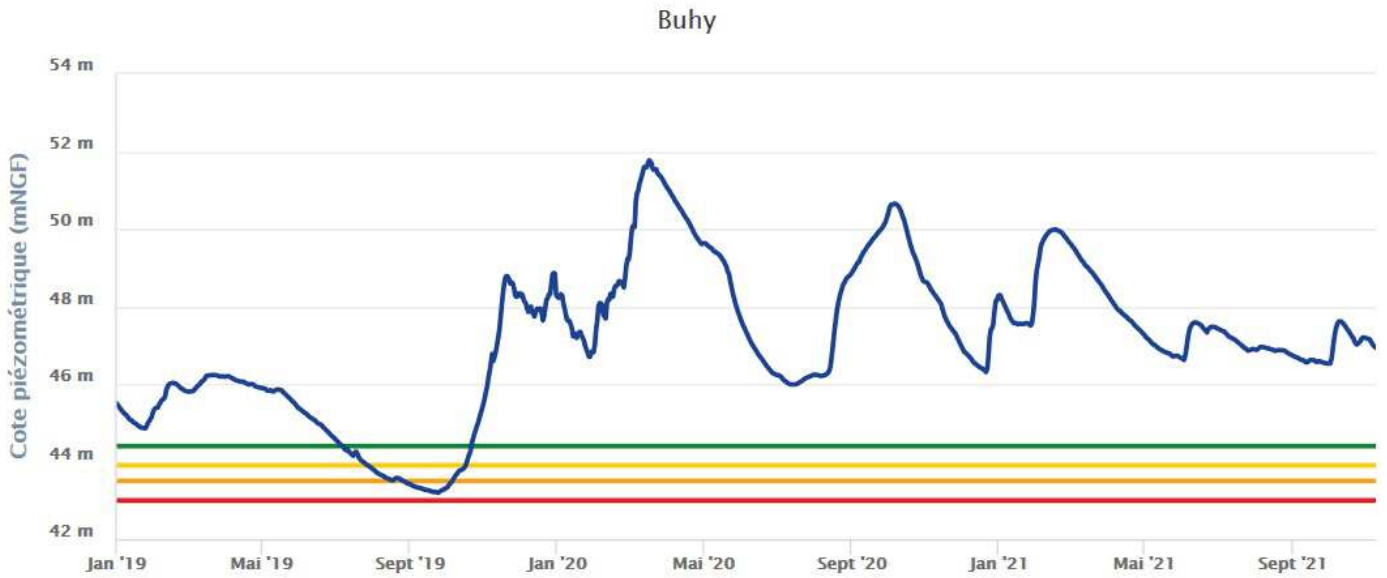
Carte du bassin concerné



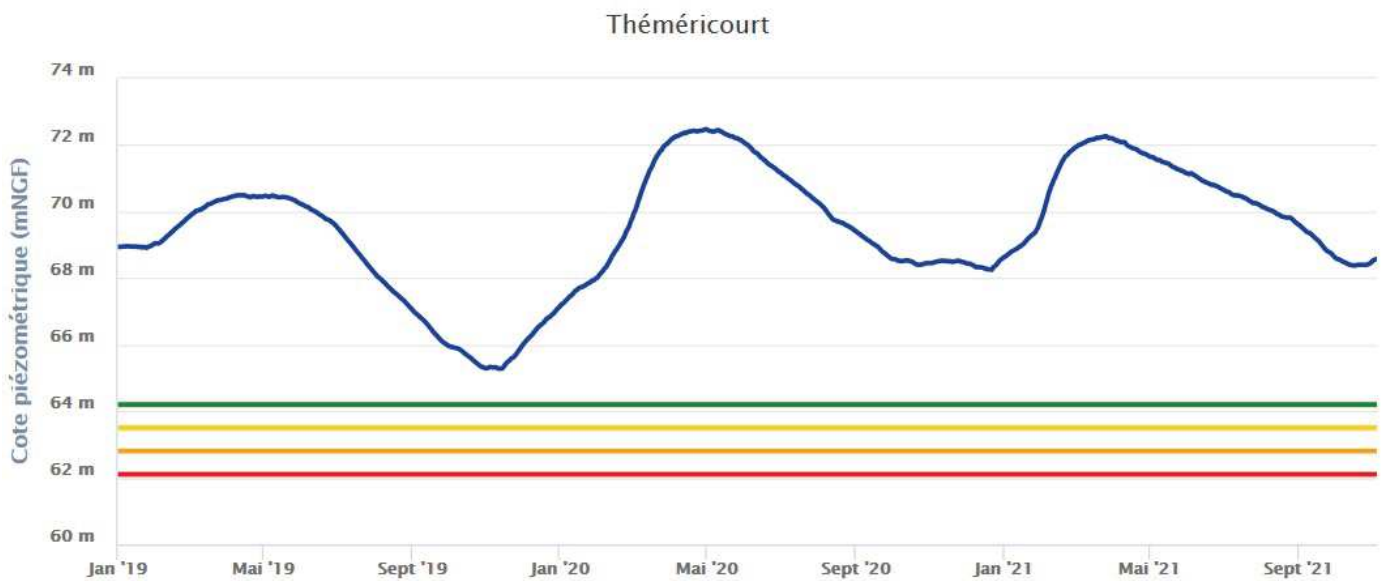
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy



Théméricourt

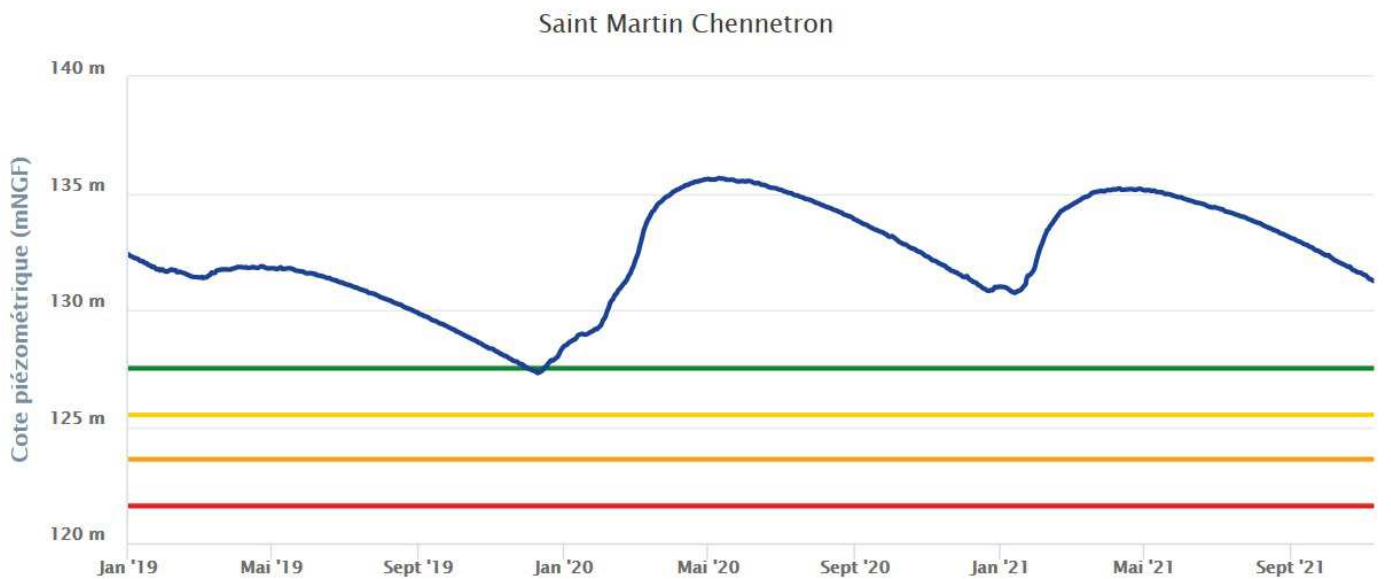


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard



Saint Martin Chennetron

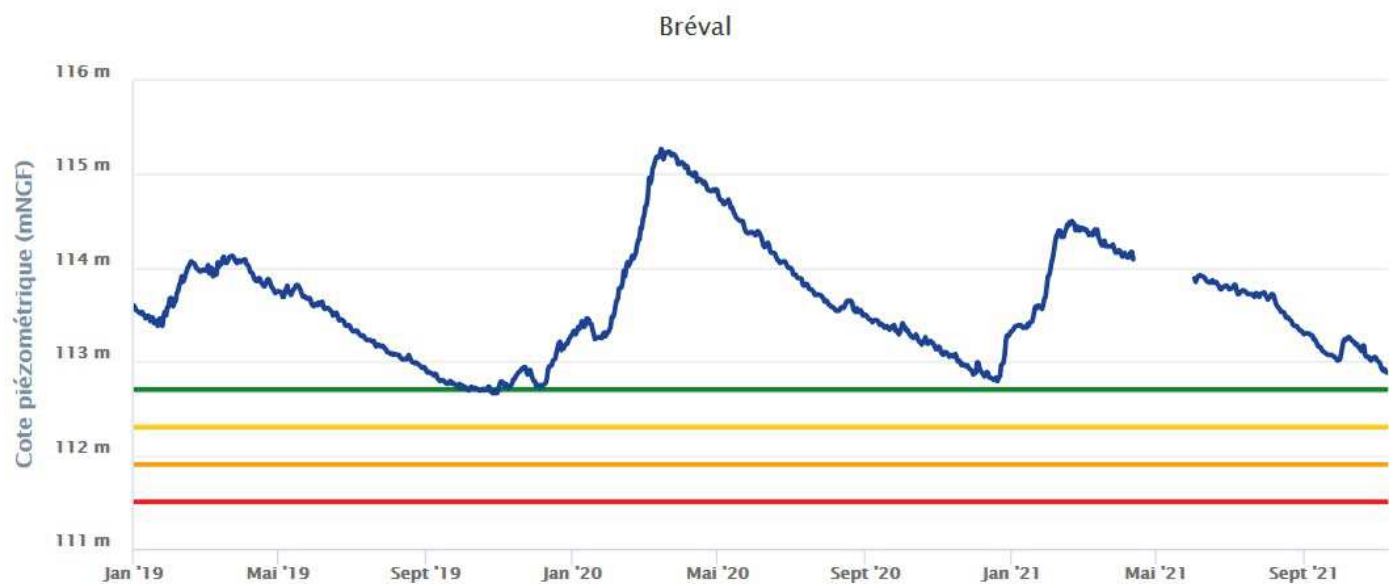


Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

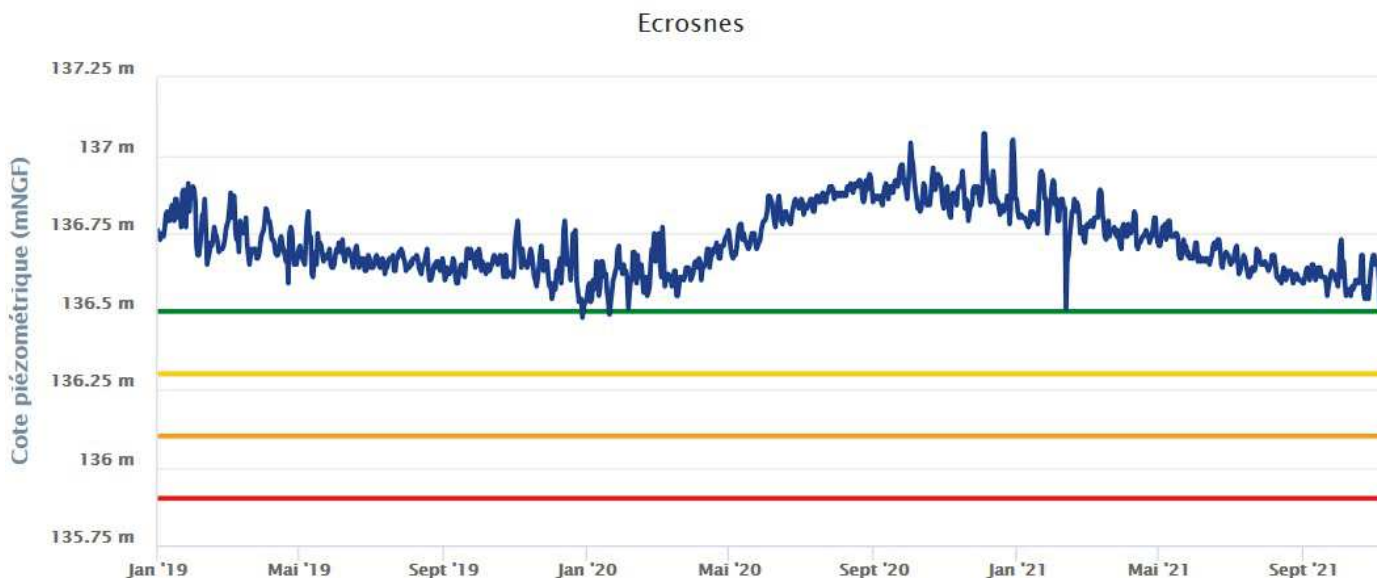


Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Ecrosnes



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le Ceci est le dernier